Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 134 (1954)

Vereinsnachrichten: Rapport des vérificateurs des comptes

Autor: Guénin, H. / Mercier, P. / Mercier, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

34

Rapport des vérificateurs des comptes

Au Comité central de la Société helvétique des sciences naturelles, Lausanne

Messieurs,

Conformément au mandat reçu nous avons examiné les comptes suivants, établis par la trésorerie centrale, et bouclés pour le 31 décembre 1953:

Compte d'administration Fonds Hélène et Cécile Rübel

Fonds central Fondation Schläfli Legs Prof. F.-A. Forel

Fonds Rübel pour phytogéographie

Streuefonds Robenhausen Fondation Dr J. de Giacomi

Fondation argovienne de la commission géologique

Fonds de réparation de la commission géologique

Fonds Daniel Jenny

Commission d'électricité atmosphé-

rique

Commission des mémoires suisses de

Paléontologie

Commission des publications Commission des glaciers

Commission pour l'étude des crypto-

games

Commission des bourses de voyage Commission phytogéographique

Commission scientifique du Parc natio-

nal suisse

Commission hydrobiologique Commission du Jungfraujoch

Nous avons constaté que les différents comptes, le bilan, ainsi que l'inventaire des titres sont conformes aux pièces justificatives et aux écritures dans les livres. De même nous avons pu nous persuader par différents sondages que la comptabilité est en ordre parfait.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier en le remerciant de son travail.

Lausanne, le 10 mars et le 30 avril 1954.

Les vérificateurs des comptes:

H. Gu'enin

P. Mercier

R. Mercier

Nous avons vérifié les comptes des commissions suivantes qui ont un trésorier spécial:

Commission géologique Commission géodésique Commisson géotechnique Commission d'hydrologie

Commission de recherches pour le

Fonds national Commission Euler

et les avons trouvés en ordre. Nous vous proposons d'accepter ces comptes en remerciant les trésoriers qui les ont établis.

Lausanne, le 10 mars et le 30 avril 1954.

Les vérificateurs des comptes et le trésorier central:

H. Guénin

P. Mercier

R. Mercier

Ch. Blanc

Nous avons reçu de plus les comptes pour 1953 des sociétés affiliées suivantes:

Société mathématique Société zoologique

Société d'Anthropologie et

Société entomologique

Société botanique

d'ethnologie

Société paléontologique

Nous avons constaté que les comptes de ces sociétés sont établis en bon ordre et signés par les organes respectifs responsables.

Lausanne, le 10 mars 1954.

Les vérificateurs des comptes et le trésorier central:

P. Mercier

R. Mercier

Ch. Blanc